



Observatoire européen des
drogues et des toxicomanies

Note d'information EU4MD

Cartographie des systèmes de prévention dans la zone de la politique européenne de voisinage : une base de référence pour le suivi et les réponses à venir

Cette publication a été réalisée avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu ne reflète pas nécessairement le point de vue de l'Union européenne.



Funded by the
European Union

EU4MD

Sommaire

Entre mars et mai 2021, le projet EU4Monitoring Drugs (EU4MD) a permis de cartographier les systèmes nationaux de prévention dans les pays de la zone de la politique européenne de voisinage (PEV) ⁽¹⁾.

Cette note d'information décrit la logique et la méthodologie de la cartographie des systèmes de prévention, en présentant une sélection de résultats et en soulignant les principaux défis rencontrés.

Les principales conclusions suivantes ⁽²⁾ sont ressorties de cette cartographie :

- dans la plupart des pays, la prévention de l'usage de drogues s'inscrit dans le cadre d'une stratégie ou d'une politique nationale plus large en matière de drogue et/ou de criminalité et/ou de santé mentale ;
- dans la majorité des pays, les décisions stratégiques en matière de prévention sont prises au niveau national et les fonds destinés à la prévention sont localisés et dépensés au niveau national ;
- la main-d'œuvre la plus commune pour la mise en œuvre des interventions de prévention comprend des enseignants, des psychologues et le personnel des organisations non gouvernementales (ONG) et des ministères concernés ;
- neuf pays ont indiqué que les normes internationales de l'ONU/OMS sur la prévention de l'usage des drogues sont utilisées dans le cadre du contrôle de la qualité ;
- la culture, les interventions et le discours de prévention dans les pays de la PEV sont principalement dominés par des approches informationnelles.

Les résultats peuvent être utilisés comme base de référence pour le suivi futur des systèmes de prévention nationaux. L'expérience peut inspirer et encourager les autorités nationales à envisager un suivi de routine des systèmes de prévention afin de développer et/ou mettre à jour des stratégies, des politiques et des programmes de prévention.

⁽¹⁾ PEV du Sud : Algérie, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Palestine* et Tunisie (aucune réponse reçue) ; PEV de l'Est : Arménie, Azerbaïdjan, Belarus, Géorgie, République de Moldavie et Ukraine.

* Cette désignation ne doit pas être interprétée comme la reconnaissance d'un État de Palestine et est sans préjudice des positions individuelles des États membres sur cette question : elle s'applique à toutes les références à la Palestine dans le présent rapport.

⁽²⁾ Les conclusions portent sur la période triennale 2018–2020.

Qu'est-ce que la cartographie des systèmes de prévention et pourquoi est-elle importante ?

La cartographie des systèmes de prévention vise à recueillir des informations sur les principales composantes des systèmes de prévention (Burkhart, 2013 ; EMCDDA, 2019 ; Foxcroft, 2013). Elle couvre l'organisation de la prévention, la mise à disposition de politiques et d'interventions de prévention, ainsi que des informations sur les effectifs, la recherche et le contrôle de la qualité. La cartographie des systèmes de prévention se distingue du suivi de la prévention. Alors que la cartographie de la prévention fournit une vue d'ensemble des éléments du système qui existent ou non à un moment donné, le suivi de la prévention implique la collecte régulière de données et d'informations sur la disponibilité ou l'indisponibilité des programmes et des interventions de prévention.

La cartographie des systèmes de prévention est importante pour un certain nombre de raisons. Elle permet de savoir où les capacités doivent être renforcées (c'est-à-dire qui devrait bénéficier d'une formation), qui impliquer dans l'élaboration des stratégies, où se trouvent les éventuelles lacunes de mise en œuvre et ce qui fonctionne bien.

Logique et méthodologie de la cartographie de la prévention dans la région de la PEV

“Qu'est-ce qui fonctionne en matière de prévention ?”

“Dans quelles conditions ces interventions de prévention peuvent-elles être mises en œuvre ?”

Telles sont quelques-unes des questions que les partenaires des régions est et sud de la PEV posent à EMCDDA. En se basant sur le travail de l'EMCDDA dans l'analyse des systèmes et des interventions de prévention dans les pays de l'UE, la cartographie de la prévention a été appliquée dans les pays partenaires d'EU4MD afin d'étudier la situation actuelle de la prévention dans ces derniers.

Un questionnaire de cartographie a été élaboré sur la base des instruments existants de l'EMCDDA ⁽³⁾, les éléments de l'enquête ayant été revus et adaptés pour mieux correspondre aux variables selon les pays. Le questionnaire a été développé en anglais, revu par des experts externes, notamment des experts internationaux en prévention associés à l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDD), à Applied Prevention Science International (APSI) et à l'EMCDDA, et finalement testé dans deux pays de la PEV (Géorgie et Liban). La version finale du questionnaire a été traduite en français et en russe.

Le questionnaire comprenait 37 questions (à choix unique, à choix multiples et ouvertes) structurées en six domaines thématiques importants :

- cadre de prévention
- organisation
- personnel de prévention

⁽³⁾ Ces outils et questionnaires de l'EMCDDA comprennent les questionnaires structurés 25 et 26 de l'EMCDDA, le questionnaire d'évaluation du système de prévention (EMCDDA, 2019) (formation ASAP, 2020) et les cahiers de prévention, un outil créé et utilisé par l'EMCDDA sur une base annuelle pour identifier les aspects liés à la prévention dans les pays de l'UE.

- recherche et contrôle qualité des interventions
- interventions et programmes
- les interventions non manuelles, y compris les stratégies environnementales, la prévention universelle et la prévention sélective et ciblée.

Les répondants ont été invités à se concentrer sur la période de trois ans allant de 2018 à 2020.

Le questionnaire a été diffusé via un outil d'enquête en ligne de l'UE directement à 42 informateurs clés dans 14 pays partenaires de l'EU4MD. Les informateurs clés ont été sélectionnés dans le but de collecter et de trianguler les informations du point de vue des décideurs politiques et des prestataires de services dans les organisations gouvernementales et non gouvernementales, le cas échéant. Certains des experts identifiés ont ensuite transmis le questionnaire à d'autres experts du pays. L'enquête était accessible en ligne du 31 mars 2021 au 20 mai 2021. Les participants ont reçu une série de rappels et de suivis deux semaines après le lancement de l'enquête.

Les répondants

Au total, 25 personnes de 13 pays ont rempli le questionnaire. Aucune réponse n'a été reçue de la Tunisie. Les répondants représentaient des institutions gouvernementales et non gouvernementales, et leurs profils professionnels comprenaient des psychologues cliniciens, des médecins, des chercheurs postdoctoraux, des gestionnaires et des chefs d'unité dans diverses institutions.

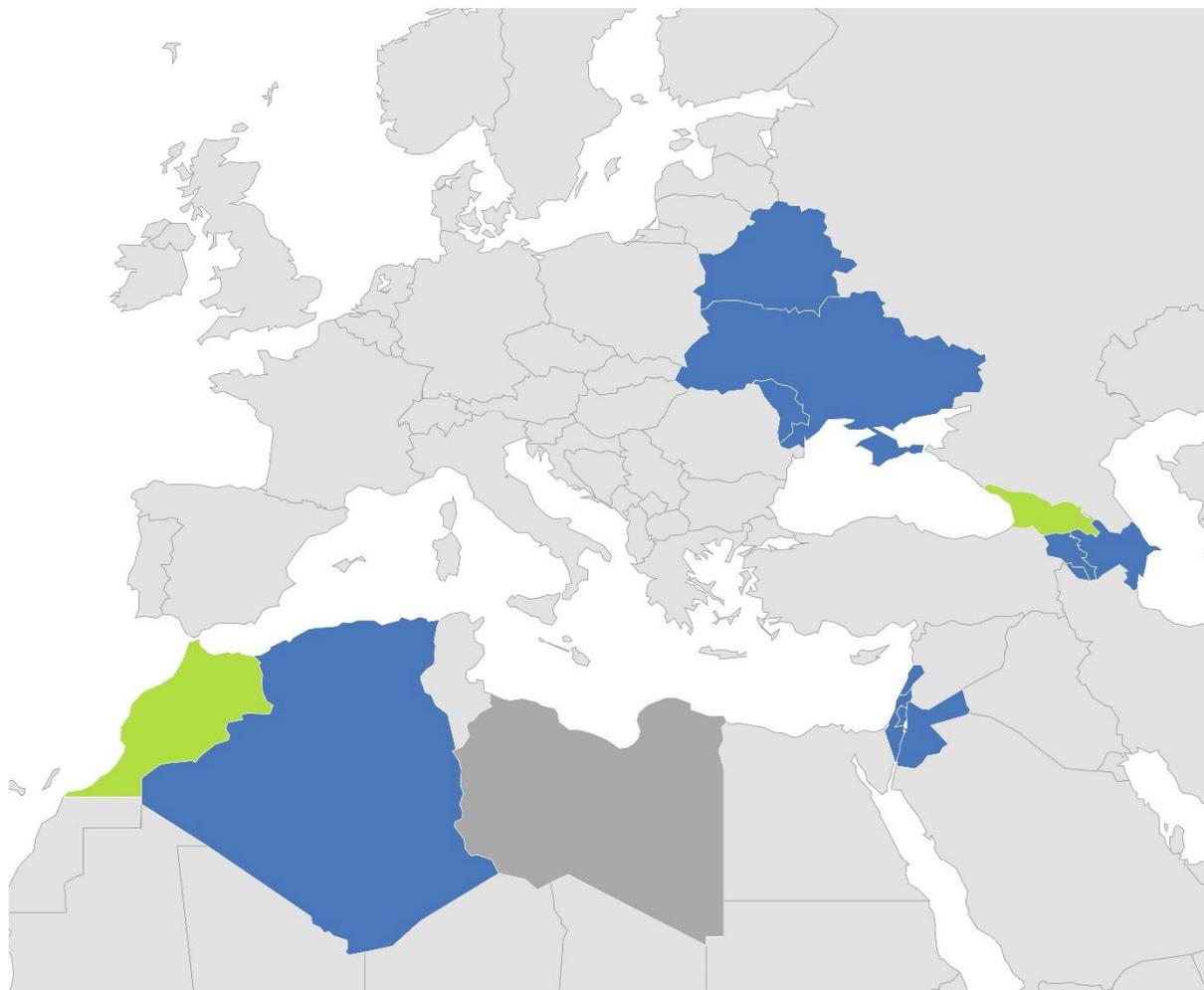
Lorsque des divergences apparaissaient dans les réponses fournies par plusieurs répondants d'un même pays, tous ont été contactés et invités à discuter et à parvenir à un « consensus » national. En outre, toutes les réponses ont été examinées par les analystes de l'EMCDDA, sachant que des notes explicatives supplémentaires ont été fournies au besoin.

Principales conclusions

Contexte de la stratégie nationale de prévention

- Dans 10 pays ayant répondu, la prévention s'inscrit dans une stratégie ou une politique nationale plus large sur les drogues et/ou la santé mentale.
- Dans l'est de la région de la PEV, la Géorgie a développé une stratégie nationale de prévention qui inclut un plan d'action. Dans l'ouest de la zone de la PEV, le Maroc a développé une stratégie nationale pour la prévention et la gestion des addictions.
- Les décisions stratégiques (contenu, priorités) en matière de prévention sont prises au niveau national dans la majorité des pays de l'est et du sud de la zone de la PEV (n=11), alors que dans seulement deux pays du sud, elles sont prises au niveau local.
- Les fonds de prévention sont principalement alloués et dépensés au niveau national dans huit pays, tandis que quatre pays ont noté que les fonds de prévention le sont principalement à un niveau local (n=3) ou régional (n=1). Les principales sources de financement sont le budget de l'État, les organisations internationales (par exemple l'UNICEF), le secteur privé et les ONG.
- Six pays du sud et trois pays de l'est de la zone de la PEV ont fait état de réunions régulières des parties prenantes nationales sur la prévention.

SCHÉMA 1 Disponibilité des stratégies nationales (de prévention)



- Une stratégie nationale dédiée à la prévention
- Une stratégie ou une politique nationale plus large sur les drogues et/ou la criminalité et/ou la santé mentale
- Information non disponible

Highcharts.com © Natural Earth

Personnel de prévention

- Les programmes et les interventions de prévention sont généralement dispensés par des enseignants, des psychologues et des personnels d'ONG.
- Dans de nombreux pays, la police, les prestataires de soin et les professionnels de la prévention sont également impliqués dans la mise en œuvre des programmes de prévention. La participation d'organisations confessionnelles a été mentionnée dans deux pays.

SCHÉMA 2

Principaux prestataires de services de prévention dans les pays de la PEV

Est de la zone de la PEV



ONG

Ministères (santé, éducation, etc.) / psychologues / prestataires de soins

Enseignants / professionnels de la prévention

Sud de la zone de la PEV



Enseignants

Ministères (santé, éducation, etc.) / ONG / police

Psychologues

Contrôle de la qualité

En ce qui concerne le contrôle de la qualité des programmes de prévention, cinq pays ont déclaré utiliser des normes nationales. Les normes internationales de l'ONU/OMS sur la prévention de la toxicomanie sont utilisées dans le cadre du contrôle de la qualité dans neuf pays. Les normes européennes de qualité en matière de prévention de la toxicomanie (NEQPT) ne sont pas appliquées ou les répondants ne savent pas si elles le sont. Il n'est pas clair si cela est dû à un manque de connaissances sur les NEQPT ou à un manque de connaissances plus général en réponse à cette question.

Les répondants de 10 pays ont indiqué que des conseils scientifiques et méthodologiques sur la prévention étaient disponibles. Lorsqu'ils étaient disponibles, ces orientations et conseils étaient fournis par des agences des Nations Unies, des experts internationaux et locaux, des universités et des experts internationaux et locaux, des universités et des ONG.

SCHÉMA 3a
Application du contrôle de la qualité à l'est de la zone de la PEV

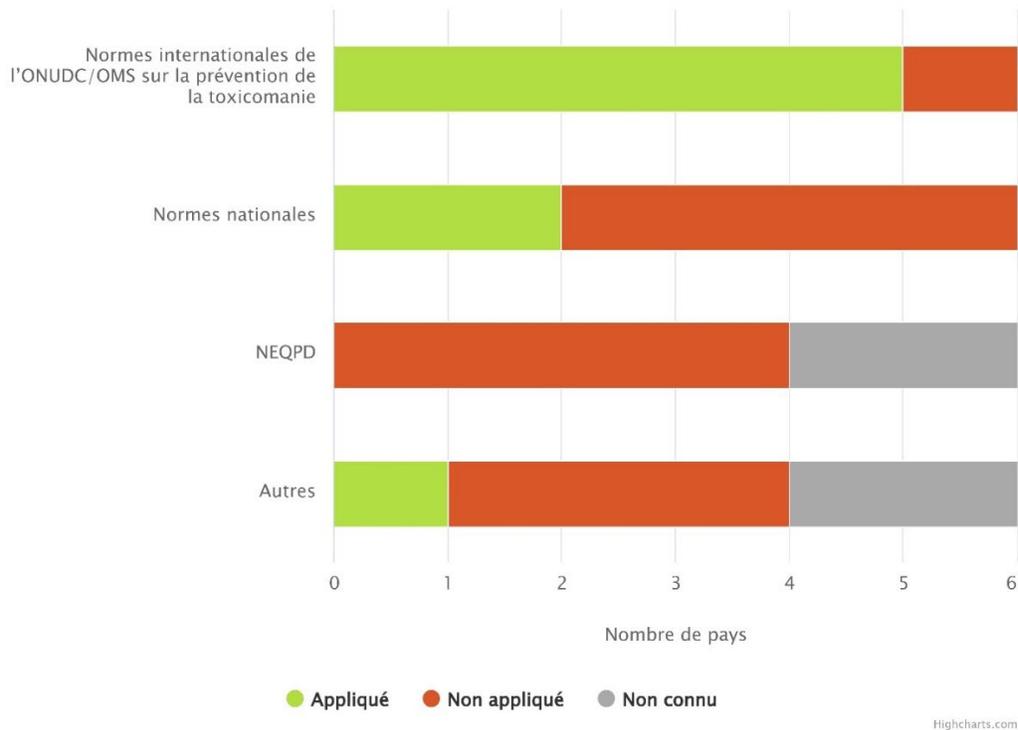
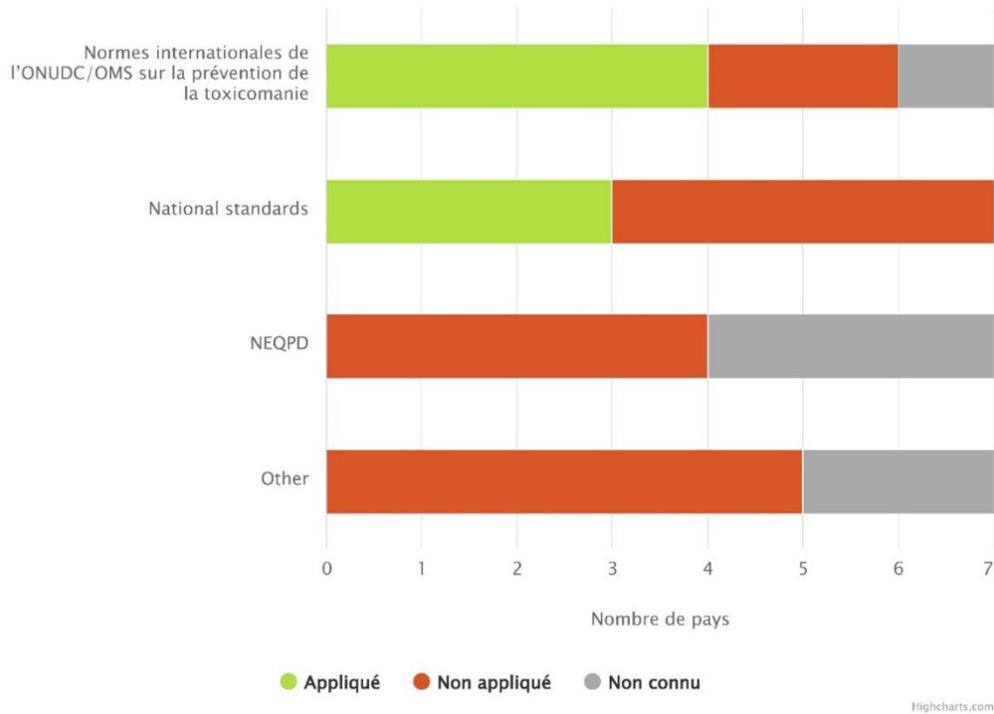


SCHÉMA 3b
Application du contrôle de la qualité au sud de la zone de la PEV

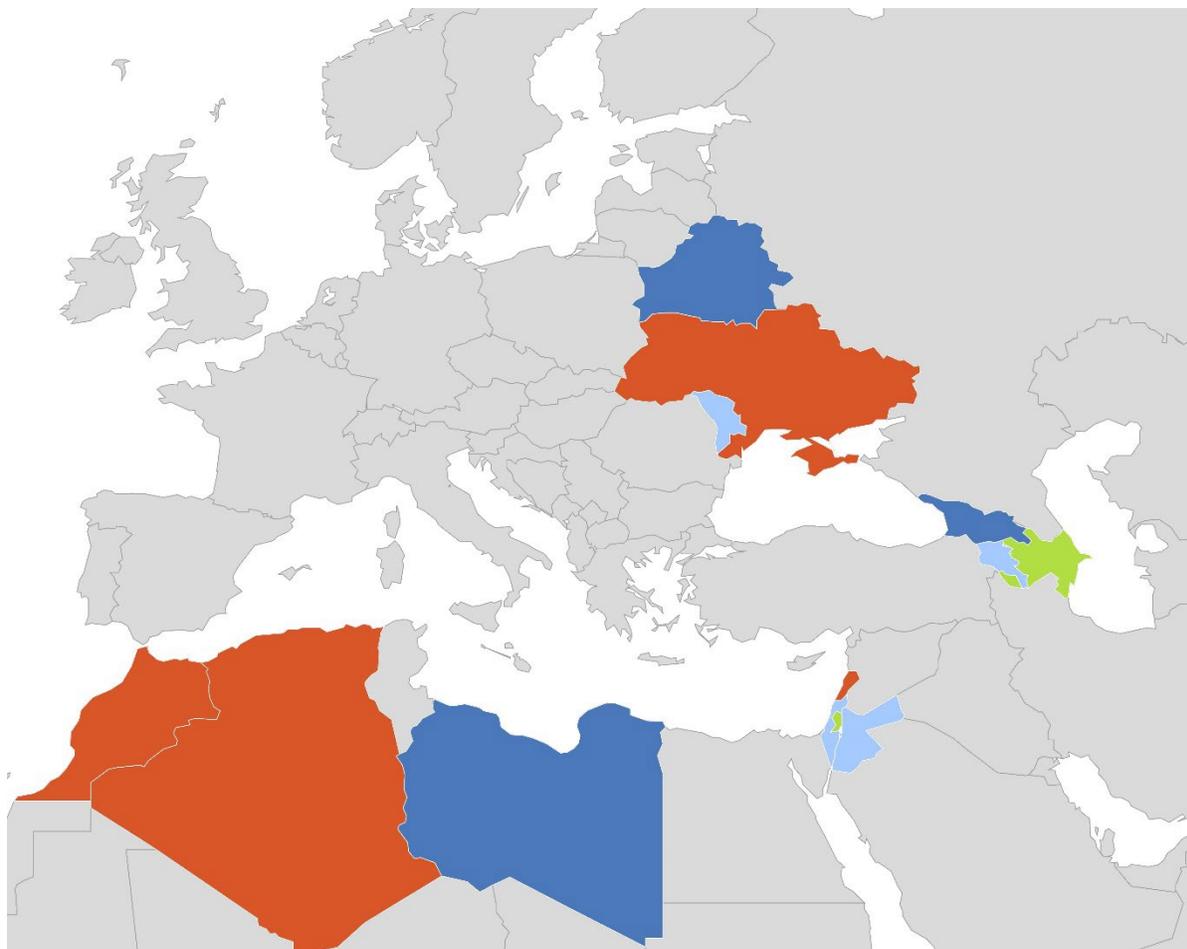


Culture de la prévention

La culture, les interventions et le discours relatifs à la prévention sont principalement dominés par des approches informationnelles. En effet, cinq pays ont indiqué qu'ils se concentraient sur l'information, la persuasion, la sensibilisation et l'éducation. Dans deux pays, l'accent est mis sur les approches développementales, y compris la formation aux compétences, le renforcement des capacités, la fixation d'objectifs et le développement personnel des jeunes. Dans trois autres pays, l'accent a été mis à la fois sur les approches développementales et informationnelles. Dans trois autres pays, l'accent a été mis sur les approches environnementales et informationnelles.

SCHÉMA 4

Prédominance de la culture, des interventions et du discours de prévention dans la région de la PEV



- Approches développementales
- Approches développementales et approches informationnelles
- Approches environnementales et approches informationnelles
- Approches informationnelles

Highcharts.com © Natural Earth

Enseignements tirés

Cette initiative de cartographie multi-pays, qui impliquait la planification, la collecte et l'analyse de données et d'informations sur la prévention dans les pays de la PEV, représentait une opportunité d'apprentissage pour le projet EU4MD et les pays impliqués.

- La cartographie des systèmes de prévention a été bien accueillie par les autorités et les experts nationaux. La participation de 13 des 14 pays à l'exercice de cartographie en est la preuve, confirmant un haut niveau d'intérêt pour ce sujet parmi les parties prenantes nationales.
- L'exercice de cartographie constitue la première tentative connue consistant à faire le point sur les systèmes de prévention dans les régions orientales et méridionales de la PEV en utilisant une approche systématique de collecte d'informations et de données sur plusieurs aspects des systèmes de prévention. L'utilisation d'un outil structuré permet de standardiser les contributions d'experts représentant des pays culturellement différents.
- Il convient de noter que la plupart des pays où l'étude a été conduite ne disposent pas d'un système national de surveillance des drogues. Les experts clés sélectionnés peuvent ne pas connaître ou être familiers avec tous les différents composants du système de prévention dans le pays.
- Bien que le questionnaire comprenne des définitions de la terminologie et des notes explicatives, les réponses à certains points montrent que les répondants ont pu mal comprendre la finalité de certaines questions. Les futures initiatives de cartographie de la prévention gagneraient à orienter les informateurs clés/répondants potentiels vers l'outil de cartographie, par exemple via une vidéoconférence en ligne.
- Dans le but de simplifier l'outil de cartographie, un certain nombre de catégories de réponses ont été abrégées. Cependant, au stade de l'analyse, des difficultés ont été rencontrées dans l'interprétation des réponses et les initiatives futures bénéficieraient d'un examen et d'une révision des catégories de réponses.

Informations complémentaires

Pour des informations sur la prévention, veuillez consulter le lien suivant
https://www.emcdda.europa.eu/topics/prevention_en.

Pour un inventaire en ligne des interventions efficaces et bien évaluées et des meilleures pratiques, promues par l'EMCDDA, veuillez consulter le lien suivant
https://www.emcdda.europa.eu/best-practice_en#implementation.

Pour avoir des informations sur le projet EU4MD, veuillez consulter le lien suivant
https://www.emcdda.europa.eu/topics/eu4md_en.

Références

Le Projet ASAP sur la formation à la qualité en prévention des drogues (2020), Obtenir des résultats efficaces en matière de prévention des drogues dans toute l'Europe, sur la base d'une analyse des systèmes de prévention et d'une formation professionnelle généralisée <https://asap-training.eu/present-outputs-of-the-project/>

Burkhart, G. (2013), 'Is environment really a function?', *Prevention Science* 15, pp. 825-828.

EMCDDA (Observatoire européen des drogues et des toxicomanies) (2019), *Prévention des drogues: exploration d'une perspective systémique*, Rapport technique, Office des publications de l'Union européenne, Luxembourg.

Foxcroft, D. R. (2013), « Est-ce que la classification de la prévention peut être améliorée en considérant la fonction de la prévention ? », *Prevention Science* 15, pp. 818-822.

Remerciements

L'EMCDDA tient à remercier Klaudia Kepa pour son travail sur l'enquête et le rapport de cartographie de la prévention (code contractuel CT.20.EU4MD.0153.1.0).

Nous remercions Mme Giovanna Campello, de l'ONUUDC, le Dr Lilian Ghandour, de l'Université américaine de Beyrouth (Liban), Mme Rasha Abi Hana, du ministère de la Santé publique (Liban), Mariam Razmadze, de l'Université d'État d'Illia (Géorgie) et le Dr Zili Sloboda de l'APSI pour leur révision et leurs commentaires sur le projet d'outil d'enquête.

Groupe de rédaction de l'EMCDDA : Anne Bergenström, Gregor Burkhart, Ilze Jekabsone et Jane Mounteney.

Groupe de projet de l'EMCDDA : Alessandra Bo, Renate De Neve, Marica Ferri et Kateřina Škařupová.

Les experts qui ont fourni des données et des informations en réponse à l'enquête : Anas Altantawi, Nina Berezina, Igor Bobrovnyk, Andrii Chaikovskii, Dehimi Djazia, Oleg Dudin, Konstantin Dumchev, Yamit Elfassi, Heba Ghannam, Jamil Al Habaibeh, Veronica Iacub, Ala Iatco, Islam Azzam Jafear, Satenik Karapetyan, Lasha Kiladze, Alexei Kralko, Olena Puhach, Mariam Razmadze, Svitlana Salamatova, Irina Soroka, Tatyana Sleiman, Aysel Sultan, Jallal Toufiq et Yasser Yasin.

Identifiants

TD-07-22-428-FR-N	ISBN 978-92-9497-794-6	doi:10.2810/675721
-------------------	------------------------	--------------------